

## Au village

L'équipe municipale, son maire et les employés communaux de la Baume d'Hostun présentent à vous toutes et tous leurs meilleurs vœux de

*Bonne et Heureuse Année 2025 !*

*"Garnissez votre arbre de vie de légèreté, gaieté et d'espoir toujours !"*

Pour fêter cette nouvelle année, deux temps forts auront lieu :

- la cérémonie des vœux, le vendredi 24 janvier à 19h à la Salle des Fêtes !
- le traditionnel repas des anciens, le dimanche 26 janvier à midi toujours à la Salle des Fêtes.

Venez nombreux, nous aurons le plaisir de partager ces moments de convivialité avec vous !

### REPAS DES ANCIENS du dimanche 26 janvier à 12h !

Le repas offert aux habitants de la Baume d'Hostun de plus de 65 ans, aux employés communaux et aux conseillers municipaux aura lieu le **dimanche 26 janvier à midi à la Salle des Fêtes du village**.

Il sera servi par le traiteur «les Vins'Coeurs» de la Baume d'Hostun et animé par « Esperluette Duo » composé de Gilles et Christine. Le repas est ouvert à tous les autres habitants moyennant une participation de 33 € par personne.

Merci de vous inscrire auprès du secrétariat de mairie par mail ([secretariat@la-baume-dhostun.fr](mailto:secretariat@la-baume-dhostun.fr)) ou par téléphone (04 75 48 42 41) **au plus tard le 17 janvier 2025.**



**À noter :** si vous avez besoin que l'on vienne vous chercher et qu'on vous ramène après, n'hésitez pas à le signaler au secrétariat.

## **LECTURE-RENCONTRE AVEC L'AUTEUR Jonathan Moncef KIBANI BOSSALEH**

Pilotés par l'autrice Penda Diouf, les Studios d'écriture nomades en Drôme et en Ardèche permettent à des auteurs et autrices écrivant en français d'être accueillis deux mois en résidence dans l'un des deux départements pour écrire un texte de théâtre.

En 2025, Valence Romans Agglo accueille sur son territoire Jonathan Moncef Kibani Boussaleh, qui a grandi dans le quartier de la Monnaie et qui souhaite faire dialoguer récit personnel – celui du parcours de sa famille, d'une quête d'identité – avec d'autres histoires, celles d'habitants rencontrés à l'occasion de sa résidence ou encore celles plus lointaines issues de figures mythologiques.

Du 20 janvier au 16 février 2025 : lectures, rencontres et ateliers d'écriture menés par l'auteur, accessibles à toutes et tous, auront lieu sur le territoire avec un ancrage fort sur la ville de Romans-sur-Isère et des communes à proximité. À l'issue de la deuxième période de résidence, le texte de théâtre produit sera mis en voix et fera l'objet d'une micro-édition.

**Jonathan Moncef viendra à la rencontre des Baumois le mercredi 12 février 2025 à 19h pour une lecture-rencontre suivie d'un repas partagé dans la salle associative située au rez-de-chaussée de l'école. Ce temps fort est organisé en partenariat avec le Point Jeunes du village.**

À noter : Entrée libre, réservation conseillée par mail : [amelie.drevetton@valenceromansagglo.fr](mailto:amelie.drevetton@valenceromansagglo.fr) ou par téléphone au secrétariat de mairie de la Baume d'Hostun (04 75 48 42 41).

## 106ème COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE de la Guerre de 1914-1918

Ce 11 novembre 2024, des Baumois se sont réunis devant le monument aux morts pour qu'on n'oublie pas "le sacrifice des hommes qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure... et les épreuves inimaginables qu'ils ont traversées".(\*)

Dans notre cimetière, ont également été évoqués les soldats de toutes les guerres du 20ème et malheureusement du 21ème siècle. "Ces combattants d'aujourd'hui ressemblent comme des frères aux Poilus de 14 !... Tous ensemble, ils nous murmurent de continuer à défendre la paix." (\*)

(\*) extraits du message du ministère des Armées et des Anciens Combattants



Puis les participants se sont déplacés devant les tombes d'anciens Combattants de La Baume auxquels ils ont rendu hommage : ils s'appelaient Joseph, Lucien, Albert, Julien ou Benjamin... Partis en août 1914, laissant leur famille, leur maison, leur terre, ... ils sont revenus pour la plupart dans le courant de l'année 1919, meurtris et traumatisés. Ils ont continué leur vie, malgré les blessures, en parlant peu de cette tragédie qui les hantait.

Avec émotion, les petits-enfants de deux d'entre eux, nous ont partagé leurs souvenirs. La visite du cimetière, à la découverte des nombreux soldats de la 1ère Guerre Mondiale se poursuivra lors d'une prochaine commémoration.

Dans la mairie, décorée des photos et des fiches militaires de ces hommes nés ou ayant vécu à La Baume, le verre de l'amitié a été riche d'échanges.

Merci à tous !

## FÉDÉRATION NATIONALE des ANCIENS COMBATTANTS en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA)

Le samedi 26 octobre 2024 à Jaillans a eu lieu l'Assemblée Générale de la FNACA. Plus de soixante personnes étaient présentes notamment afin de remercier chaleureusement Roland MOTTET pour ses 24 années de dévouement à la tête de l'association.

Le Conseil d'Administration s'est réorganisé comme tel :

Président : ABISSET René

Co-Président : DIDIER Pierre

Trésorière : CHARASSON Simone

Trésorière-adjointe : CHABERT Pierrette

Secrétaire : MILESI Anne-Marie

Secrétaire adjointe : DIDIER Lucienne

Membres : MORTAS Aimé, MATHIEU Yves, POULAIN Albert



Voici le message que le nouveau Conseil d'Administration souhaite vous faire parvenir :

### **FNACA Hostun - Eymeux - Jaillans - La Baume d'Hostun - Beauregard-Baret/Meymans**

Le 11 novembre de chaque année, nous nous retrouvons devant le monument aux morts pour rendre hommage à nos Poilus de 1914/1918.

Le 8 mai, également, nous renouvelons cet hommage aux soldats de 1939/1945. Le 19 mars, il en est de même pour les soldats de la guerre d'Algérie 1953/1962. Il faut savoir que parmi ces soldats partis en Algérie, 30 000 sont morts là-bas. Tous les autres au niveau national ont maintenant une moyenne d'âge de 86 ans.

C'est pourquoi, nous militons pour recruter des sympathisants à notre cause afin qu'ils perpétuent la mémoire de ces conflits dans l'avenir.

Pour toutes adhésions et renseignements : Simone CHARASSON au 04 75 48 91 23

N'hésitez pas à soutenir l'association en adhérant grâce à ce nouveau statut de "sympathisant".

## **SUR LE CHEMIN DES CLOCHES**

### **Message du conteur, Lodoïs Doré :**

*"Je suis très heureux que mon travail ait plu aux habitants de La Baume d'Hostun et que l'histoire des cloches du village ait pu résonner à travers moi. Merci encore de ce beau moment partagé, j'ai eu grand plaisir à construire et mener au bout ce projet avec vous. Je vous souhaite un bel hiver en attendant, je l'espère, de se revoir !"*

Depuis le 8 décembre, à la Baume, on entend beaucoup parler de ce conteur qui a ravi l'assistance (environ 80 personnes) de la petite manifestation inaugurant la réparation du joug de la cloche de l'église.

Après son récit très captivant, 4 talentueux Baumoïses (Robin, Christine, Dominique et Frankline) ont su incarner des personnes de l'histoire.

La matinée s'est terminée par la visite de l'exposition présentant les archives du 19ème siècle à l'origine de la construction de notre cœur de village actuel et de l'histoire des cloches ... tout en buvant le verre de l'amitié !



PS : Toute cette histoire est en cours d'écriture...



# Actus Jeunes

## DES NOUVELLES DE LA CLASSE DE GRANDES SECTIONS, CP, CE1

### Marché de Noël

Pendant 4 semaines, nous avons préparé des chants pour le marché de Noël de notre village. Nous avons répété presque tous les jours et aussi avec Marion 2 fois par semaine. Quand il y avait Marion, nous répétions avec les grands comme pour préparer un mini concert. Le jour du marché de Noël, nous avons chanté dans l'Église qui était remplie. C'était très impressionnant de chanter devant les parents mais c'était chouette !

### Cross et course longue, et autres sports...

**Chloé** : j'ai bien aimé le cross de lundi dernier.

**Madenn** : j'ai bien aimé quand on a couru dans le parc.

**Maya** : j'aime bien le jeu du ballon-cible.

**Ethan** : j'ai bien aimé le cross parce que j'ai couru 14 minutes.

**Victor** : j'ai bien aimé la randonnée de mardi vers Vanille.

**Paul** : j'ai bien aimé le cross parce que j'étais 3ème.

**Zoé** : j'ai bien aimé la randonnée, surtout quand on a fait l'anniversaire de Maëly dans les bois au petit belvédère de Vanille.

**Agathe** : j'ai été 8ème au cross lundi, j'ai couru 6 minutes en course longue.



### Atelier cuisine

**Maëly** : j'ai bien aimé quand on a fait la cuisine, on a préparé des sablés.

**Ylan** : j'ai bien aimé fabriquer des sablés de Noël.

**Nessa** : j'ai bien aimé quand on a fait les sablés, surtout mélanger la pâte.

**Chloé** : j'ai bien aimé mélanger la pâte et casser l'oeuf.

**Emy** : j'ai bien aimé faire la cuisine avec tout le monde, c'était sympa !

**Agathe** : j'ai bien aimé la cuisine quand on a mélangé la pâte.

**Siam** : j'ai bien aimé la cuisine parce que j'aime bien les sablés.

**Ethan** : j'ai bien aimé mélanger la pâte.

## DES NOUVELLES DE LA CLASSE DES CE2, CMI, CM2

### Marché de Noël : samedi 30 novembre

Nous avons interprété 5 chants : « On en a marre de Noël », « Notre dictionnaire imaginaire », « Noël fait danser les couleurs », « Vive le vent » et « Noël jazz ». Merci à Marion.

**Cassie** : J'étais déçue, je n'ai pas pu chanter car j'étais malade.

**Tao** : J'ai eu peur mais j'ai quand même chanté devant tout le monde.

**Noam et Jules** : Nous étions contents de chanter avec et devant nos amis.

**Mélisse** : Pour les CM2, c'était notre dernier concert de Noël.

## Salon du livre: fin mars 2025

**Mélisse** : Nous allons rencontrer un illustrateur appelé Zaü.

**Marceau** : J'ai envie de le rencontrer car j'aime bien les illustrateurs.

**Valentino** : Pour le moment, nous avons lu 3 livres illustrés par Zaü : « Jour de Noël à Yangassou », « L'arbre de Tata » et « Plus haut que le ciel »

**Gabin** : L'an dernier, nous avons lu un livre illustré par Zaü "Le Tour de France sur mon beau vélo jaune".

**Lilou** : J'espère qu'on lira d'autres livres de Zaü.

**Ugo** : Il a illustré beaucoup de livres.

**Jules** : Ses illustrations sont très belles mais les histoires sont plutôt tristes.

**Mélisse** : Dans les livres que nous avons lus, les illustrations sont réalisées à l'encre.

## Atelier cuisine : le mardi 17 décembre

**Alexis** : Nous avons cuisiné des mendiants.

**Marceau** : J'ai bien aimé casser les carreaux de chocolat.

**Jules** : On a eu du mal à faire fondre mon chocolat.

**Mélisse** : Nous avons beaucoup de chance d'avoir cuisiné.

**Lilou** : Nous pouvions amener plein de choses pour garnir les mendiants.

**Clélia** : Chacun a apporté ses ingrédients.

**Zoé** : J'ai apporté des fruits secs pour garnir mes mendiants.

**Ugo** : J'ai bien aimé mais j'ai mis beaucoup de temps pour casser mes carreaux de chocolat.

**Valentino** : Je vais en refaire chez moi.

**Agathe** : Si on n'aime pas cuisiner des choses trop compliquées, les mendiants sont parfaits.

**Mélisse** : Gabin a bien aimé manger ses ingrédients.

**Naé** : J'ai bien aimé laver la vaisselle.

## Sport, cross : le lundi 16 décembre

**Cassie** : Depuis les vacances d'automne, on s'est entraîné à la course longue.

**Mélisse** : Pour terminer tous ces entraînements, nous avons couru un cross et une course longue avec la classe des petits.

**Jules** : En course longue, il fallait courir 14min pour les CM2, 12min pour les CM1 et 10min pour les CE2

**Naé** : Les CE1 ont couru 8min, les CP ont couru 6min et les GS 4min.

**Zoé** : Des petits ont couru beaucoup plus que leur temps et ont eu des bonus.

**Gabin** : Au cross, les petits devaient courir 2 tours et les grands 4 tours.

**Zoé** : Un tour faisait 200m

**Gabin** : Il fallait courir le plus vite possible.

**Marceau** : J'ai beaucoup aimé !

**Mélisse** : merci à Fred d'avoir organisé le parcours et le petit goûter.



## Ambroisie : Intervention le jeudi 12 décembre

Nous avons eu une intervention de sensibilisation autour de l'ambroisie, avec Lucas, intervenant de l'Agglo.

**Tao** : J'ai adoré les missions avec Captain Allergo.

**Noam** : Lucas nous a décrit l'ambroisie.

**Axel** : L'ambroisie est une plante qui provoque beaucoup d'allergies.

**Zoé** : On peut se gratter, tousser et avoir du mal à respirer.

**Agathe** : L'ambroisie vient d'Amérique, elle est arrivée par bateau dans la nourriture pour des animaux.

**Zoé** : On peut trouver ses graines sous les semelles des chaussures.

**David** : Dans les graines pour les oiseaux.

**Cassie** : Dans le sable et le gravier.

**Tao** : Dans les pneus.

**Marceau** : Il faut l'arracher en avril quand elle est au stade plantule.

**Ugo** : J'ai adoré cette intervention car je ne connaissais pas cette plante.

**Cassie** : Lucas nous a appris à la reconnaître.

**Gabin** : J'ai adoré l'intervention, on a appris plein de choses.

# En mairie

## ÉTAT CIVIL : - mariages

le 9 novembre de **Marie VIDOUDEZ et Clément ARNAUD**, 444, route des Richards

le 9 novembre de **Carole DELPLANQUE et Aurélien COCHET**, 1450, route des charbonnières

*Nous leur adressons toutes nos félicitations.*



**ÉTAT CIVIL** : Si vous souhaitez faire paraître sur l'État Civil de la Vie Communale une naissance, un mariage ou un décès, faites-nous parvenir la demande en mairie ou par mail à :

[mairie.la.baume.dhostun@wanadoo.fr](mailto:mairie.la.baume.dhostun@wanadoo.fr)

## URBANISME - Permis de construire

- Arrêté du Maire du 28/10/2024 autorisant Mme LAYEUX Mélanie à la modification d'une façade de l'habitation par la création d'une fenêtre - 1444 route de Gervans
- Arrêté du Maire du 24/10/2024 autorisant Mme CHATELAN Céline à la rénovation et surélévation d'une maison existante - 492 Montée du Château
- Arrêté du Maire du 12/11/2024 autorisant Mme CABOCEL Bernadette à l'installation d'un carport - 2 rue du Bacchus
- Arrêté du Maire du 21/11/2024 autorisant IDBAT PRODUCTION la modification de façades du bâtiment de stockage - Chemin des Lots
- Arrêté du Maire du 13/12/2024 autorisant Mme CHATELAN Céline à la modification des menuiseries - 492 Montée du Château

### - Déclaration préalable

- Arrêté du Maire du 18/10/2024 autorisant GNS Energie à l'installation de panneaux photovoltaïques - 545 route du Barrage
- Arrêté du Maire du 06/11/2024 autorisant Mme VESCOVI Danielle à l'installation de panneaux photovoltaïques - 410 route des Richards
- Arrêté du Maire du 04/11/2024 autorisant Mme MANDIER Nathalie à l'installation d'une terrasse couverte - 16 rue du Cottage
- Arrêté du Maire du 13/12/2024 autorisant Mme MAUCHAMP Chrystel à l'installation d'une pergola et édification d'une clôture - 378 Montée du Château
- Arrêté du Maire du 20/12/2024 autorisant M. GAUTHIER Morgan pour l'édification d'une clôture - 291 chemin de la Roche

## RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans, nés entre le 1er décembre 2008 au 31 décembre 2008 et du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 janvier 2009, doit se faire recenser. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement.



Un justificatif concernant le recensement ou la JDC est obligatoire pour s'inscrire, jusqu'à l'âge de 25 ans, aux examens (BEP, Bac, permis de conduire...) ou concours administratifs organisés par l'administration française.

Le recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

## ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

L'Armée de l'Air et de l'Espace vous informe :

En 2024, l'Armée de l'Air et de l'Espace doit recruter et former 3829 jeunes :

- 308 Officiers dont 55 Pilotes / Navigateurs ;
- 1522 Sous-Officiers ;
- 1528 Militaires Techniciens de l'Air ;
- 346 « Arpètes » (Lycéens de Saintes)
- 125 Volontaires.

Plus de 50 métiers dans 13 domaines de spécialités s'adressant à des jeunes âgés de 17 ½ à 30 ans de fin de 3<sup>ème</sup> à Bac +5. De nombreux postes à pourvoir à retrouver sur <https://www.sengager.fr/ou-nous-rencontrer>  
Venez nous rencontrer : Nous vous informons que nos Centres d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) sont ouverts au public, sur RDV ou en spontanée. Coordonnées CIRFA : Bureau Air du CIRFA de GRENOBLE – 10, rue Cornélie Gémond – 38000 GRENOBLE Tél : 04 76 76 22 22.



MINISTÈRE  
DES ARMÉES

Direction des Ressources  
Humaines de l'Armée de l'Air  
et de l'Espace  
Bureau Recrutement

## **Focus sur la journée Portes Ouvertes du Lycée Militaire de Saintes (17) : 01 Février 2025**

Le début d'année est toujours marquée par son flot de journées portes ouvertes (JPO). Le lycée militaire de Saintes (17) ne déroge pas à la règle et vous propose de découvrir cet établissement hors normes et reconnu au sein de notre institution comme un véritable creuset de spécialistes performants et passionnés par le monde de l'aéronautique. Cet établissement a l'avantage d'avoir le statut de militaire tout en étant lycéen. Vous êtes à la recherche d'un cadre et d'une vie professionnelle hors du commun, vous avez suivi une classe de Seconde et vous êtes âgés de 16 à 18 ans le jour de la rentrée (01er Septembre de l'année en cours), n'attendez-plus, la poursuite au sein de ce lycée militaire est faite pour vous !

Et si c'était pour vous ? Inscription obligatoire avant le 17 Janvier 2025 sur le site Internet : <https://eetaa722.fr/>  
Profils de fin de 3<sup>ème</sup> à Bac professionnel et pour certaines spécialités, contrat de 2 ans sans qualification.

Suivez-nous sur Instagram : @cirfa\_auvergnhonealpes

## PORTEZ PLAINTÉ EN LIGNE VIA INTERNET

Expérimenté depuis le mois de décembre 2023 en gironde, ce dispositif gratuit est désormais disponible sur l'ensemble du territoire national. La plainte en ligne permet de porter plainte via une démarche entièrement dématérialisée, sans se déplacer dans une brigade de gendarmerie ou un commissariat de police.

Vous êtes en France, vous êtes victime d'un vol, d'un cambriolage, d'une dégradation, d'une escroquerie (hors internet). Portez plainte en ligne via ce lien : <https://www.plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr/>

Accessible aux particuliers de nationalité française via France Connect, aux étrangers, aux administrations ou encore aux associations, la déclaration est ensuite traitée par un gendarme ou un policier qui pourra être amené, dans certains cas, à vous recontacter.

# PRENONS DE BONNES RÉOLUTIONS POUR LA NOUVELLE ANNÉE !

## URBANISME – Non respect et irrégularités

- **Projet de travaux :**

Lors du dépôt en ligne et en format papier en mairie d'une demande d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable), un récépissé de dépôt est remis faisant mention du délai d'instruction du dossier. En cas de dossier incomplet, celui-ci peut être rallongé. Durant cette période, les travaux ne doivent pas débuter. Vous devez donc anticiper vos demandes avant de réaliser les travaux.

- **Régularisation :**

Pour rappel toute modification de l'aspect extérieur de vos maisons, de clôture, toute piscine permanente (non démontée en fin de saison), tout abri de jardin (dont la surface totale dépasse 5m<sup>2</sup> → attention s'il ya plusieurs abris de jardins les surfaces s'additionnent !) doivent être déclarés. Des procédures vont être engagées petit à petit pour contraindre les propriétaires, parfois simplement négligents, à régulariser leur situation.

- **Situation de vente des biens :**

Il est constaté, lors de la vente d'un bien, que bien souvent les autorisations d'urbanisme sont absentes ou non conformes avec l'existant. Le notaire peut rajouter des conditions suspensives pour imposer ces régularisations.

### Qui vole un œuf vole un bœuf !

Ces dernières semaines, des panneaux de signalisation (route barrée, déviation...) ont disparu. Est-ce de la protestation, de la malveillance, du vol ? Peut être est-ce un emprunt? Prière de les ramener en mairie svp!

Ces panneaux, outre leur valeur, ont une nécessité qui permet l'information et la sécurité des usagers. Chacun des panneaux coûte 60 € HT en moyenne. Ceci représente 0.12 % du montant des taxes d'imposition...

De même, 2 bacs à fleurs, situés au pied du Monument aux Morts du cimetière ont disparu ! Nous voulons croire au miracle « des bonnes résolutions en ce début d'année 2025 » et espérons que ces bacs retrouveront leur place rapidement.

### Qui va piano va Sano !!

Des excès de vitesse nous ont été signalés dans le village, sur la route de la Paire et la route du barrage. Nous vous rappelons que les limites de vitesses sont mises en place pour protéger les habitants avant tout...

Une rencontre a été organisée avec les gendarmes afin de les alerter sur l'ensemble de ces problèmes.

## APRÈS LA FÊTE, AYONS LE BON GESTE !

Rappel des horaires d'hiver de la déchèterie de l'Écancière :

- lundi et vendredi de 9h à 12h
- mercredi et samedi de 13h30 à 17h00 jusqu'au 31 janvier 2025, nous vous rappelons que les emballages cadeaux se jettent dans le bac de tri jaune, par contre les sapins de Noël vont au composteur ou dans le container "déchets verts" de votre déchèterie.



# Les Grandes lignes du Conseil Municipal

## ARRÊTÉ PREFECTORAL DE CRÉATION D'UNE ZONE DE PROTECTION DU BIOTOPE (APPB) du « Mont Vanille » : la parole vous est donnée !

Le projet d'arrêté de création d'une zone de protection de biotope (APPB) du « Mont Vanille » est actuellement en cours de préparation. Cet arrêté a pour but de garantir l'équilibre vital pour de nombreuses espèces végétales et animales protégées présentes sur le secteur par la préservation de leur lieu de vie.

La trame forestière sur les communes de Saint-Nazaire-en-Royans et La Baume d'Hostun joue un rôle majeur en assurant les liaisons entre le massif du Vercors et celui des Chambarans plus au Nord. Le Mont Vanille joue donc un rôle fondamental pour maintenir des corridors écologiques extra-territoriaux efficaces. Il constitue une zone de refuge dans un environnement fortement aménagé par l'homme, tout en étant proche de la rivière Isère.

Les communes de La Baume-d'Hostun et de Saint-Nazaire-en-Royans ont souhaité reconsidérer cet espace naturel afin de porter à connaissance et de réglementer les usages humains dans le but de préserver, pour les générations futures, les espèces et habitats naturels présents. Le dispositif d'arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB), prévu par l'article R.411-15 du Code de l'environnement, a été privilégié pour répondre à ces enjeux en permettant d'instaurer des mesures destinées à favoriser le maintien voir l'installation d'espèces relevées sur le site, comme les chiroptères, le Grand-duc d'Europe et le Circaète Jean-le-Blanc.



Cette mise sous protection forte pourra être une garantie de préservation de ce lieu. Sa protection permettra de prévenir toute dégradation et tout aménagement nuisible pour de nombreuses espèces végétales et animales protégées présentes sur le secteur.

En application des dispositions de l'article L123-19-1 du code de l'environnement, le présent projet d'arrêté est mis en consultation par voie électronique.

Cette participation est ouverte du **mercredi 29 janvier** au **vendredi 21 février 2025** inclus.

→ Le dossier et la carte sont consultables via le lien sur le site internet de la commune de La Baume d'Hostun, ou sous format papier sur rendez-vous et aux horaires d'accueil du public :

- à la DDT de la Drôme, service eaux forêts espaces naturels (SEFEN)
- à la mairie (sur les horaires d'ouverture de la mairie).

→ Le public peut faire valoir ses observations en transmettant son avis :

- par courrier à l'adresse suivante  
DDT de la DRÔME SEFEN – Pôle Espaces Naturels, 4 place Laennec – BP 1013 26000 VALENCE.
- par mail via le lien sur le site de la commune

### **Aperçu de quelques autres sujets en cours de discussions/travail au sein du XV baumois :**

→ **Agents communaux** : entretiens annuels de fin d'année, reconduction du contrat (CDD) de Thérèse jusqu'à fin août 2025, mise en place de la participation obligatoire des employeurs territoriaux à l'assurance prévoyance de leurs agents à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 (la participation de la commune étant déjà effective avant de devenir obligatoire, ce ne sont que les critères d'attribution qui ont évolué sur notre commune).

→ **Projet Coeur de village** : signature d'une convention tripartite pour une mission d'accompagnement à la maîtrise d'ouvrage signée entre le CAUE de la Drôme (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), Valence Romans Agglo et la commune de la Baume d'Hostun. La réflexion se concentrera entre autres sur :

- l'aménagement d'une terrasse pour l'épicerie ;
- des espaces de jeux pour enfants / mobilier urbain dans le parc pour les plus petits et les plus grands ;
- les nouvelles liaisons piétonnes et organisation du stationnement autour des 3 bâtiments (épicerie, ateliers, presbytère)
- l'aménagement de la voirie communale « rue de l'église » au droit du presbytère et des nouvelles liaisons créées pour signifier et sécuriser la traversée des piétons.

La participation financière pour cette mission confiée au CAUE s'élèvera à 5 077€ (dont 1 725€ d'adhésion).

→ **Fibre** : signature d'une convention avec ADN (Ardèche Drôme Numérique) de droit d'usage du domaine privé pour l'installation d'équipements (poteaux neufs) sur deux parcelles communales (ZB 108 route du barrage et E 348 quartier le Château).

→ **SDED (Syndicat Des Énergies de la Drôme)** : étude en cours pour le renforcement du réseau électrique chemin de la forêt.

→ **Périscolaire** : nouvelle tarification et modification du règlement intérieur du périscolaire à l'étude afin de s'adapter à l'augmentation du coût des repas de la cuisine centrale au 1<sup>er</sup> janvier 2025, participation des élus au repas de Noël des enfants.



→ **Vie du village** : organisation de la cérémonie des vœux ainsi que du repas des anciens.

→ **Communication** : travail en cours avec le service communication de l'Agglomération pour la création d'un logo pour la commune

→ **Culture** : étude des différentes propositions dans le cadre de l'appel à projet Culture et Territoire de l'Agglomération, organisation de l'accueil de Jonathan Moncef dans le cadre de la résidence d'auteur en partenariat avec la Comédie de Valence et le Point Jeunes du village.

→ **Association** : avenant à la convention signée avec l'association Appalaches Spirit de Danse Country pour l'ajout de l'activité « écriture chorégraphique ».

**Pour rappel les Conseils Municipaux et Copil sont ouverts à tous, n'hésitez pas à venir !**

# L'Agglo

## PLUS BELLE L'AGGLO !!



Valence Romans Agglo lance une série de vidéos humoristiques et pédagogiques pour tout comprendre sur les sujets liés à notre cadre de vie.

Cette série a débuté par deux épisodes consacrés aux déchets diffusés à partir du vendredi 6 décembre et visibles sur le site [valenceromansagglo.fr](http://valenceromansagglo.fr), sur Facebook ou Instagram, ou sur YouTube en tapant "plus belle l'agglo".

Plus belle l'Agglo - Le tri des déchets EP.1

300 vues

## 6 PLACES GRATUITES pour des Baumoises POUR L'OPÉRA « Le sang du glacier »



### L'opéra vient à vous !

Du 25 au 28 février 2025, un opéra exceptionnel, gratuit et itinérant, installé à Bourg-lès-Valence vous est offert par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Valence Romans Agglo.

Attention, les places sont limitées à 95 sièges par représentation dont 6 pour notre commune ! Ne tardez pas à réserver auprès de la mairie.

### Un polar poétique sur les effets du réchauffement climatique.

Entre dystopie et conte fantastique, l'opéra « Le Sang du glacier » nous plonge dans un monde contemporain où la fonte des glaces libère des algues rouges qui contaminent les eaux des fleuves.

C'est aussi l'histoire des retrouvailles d'une famille déboussolée par des événements qu'elle ne contrôle plus dans cette grande histoire du climat et d'humanité ; c'est la quête d'une réconciliation entre le passé et le présent, entre nous et la planète.

Une forme lyrique et musicale intime, à partir de 14 ans, présentée en itinérance dans la région Auvergne-Rhône-Alpes dans un Camion-Opéra.

**Dates des représentations :** mardi 25 février à 20h, mercredi 26 février à 14h30 et 20h, jeudi 27 février 14h30 et 20h, vendredi 28 février à 10h30.

**Lieu :** esplanade du Théâtre Le Rhône, 100 rue du Toueur île Parc Girodet 26500 Bourg-lès-Valence. (accès parking du Théâtre Le Rhône)

**Durée :** 1h sans entracte, en français, dès 14 ans

Buvette et restauration légère possible sur place

**Autour du spectacle :** rencontres avec les artistes à l'issue de toutes les représentations.

**Attention :** Réservation auprès de la mairie de la Baume d'Hostun impérativement avant le jeudi 16 janvier !!  
Premiers arrivés, premiers servis ! Une possibilité de co-voiturage peut-être organisée avec les élus de la commune.

# Le mot des Associations

## Le mot du Comité des Fêtes



Nous tenions également à tous vous remercier chaleureusement pour l'aide que vous nous apportez lors de toutes nos manifestations.

Le Comité des Fêtes et l'Association des Parents d'Élèves de l'école remercient tous les bénévoles qui ont contribué, une fois de plus, au bon déroulement de notre marché de Noël qui a eu lieu le samedi 30 novembre 2024. Un grand merci à tous : sponsors, visiteurs et nombreux baumois présents ! Nous avons une fois de plus apprécié la participation de la chorale des enfants de l'école. Merci à l'équipe enseignante et à Marion.

Si vous avez entre 18 et 21 ans, n'hésitez pas à venir rejoindre les conscrits baumois !! Ils participent au défilé présidentiel lors de la fête des laboureurs, offrent de beaux brins de muguet lors de leur passage pour la fête de mai (nuit du 31 avril au 1<sup>er</sup> mai). À vous d'apporter toutes nouvelles idées...

Voici **une partie du programme de l'année 2025** que vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas :



- **14 juin : Fête de l'été**
- **29 novembre : Marché de Noël**

- **Tous les vendredis à compter du 17 janvier à 20h** : confection des fleurs dans la Salle des Associations pour le char de la fête des laboureurs
- **2ème week-end de mars (du 8 au 10 mars) Fête des Laboureurs** sous la présidence de Sonia et Damien SCALVINI

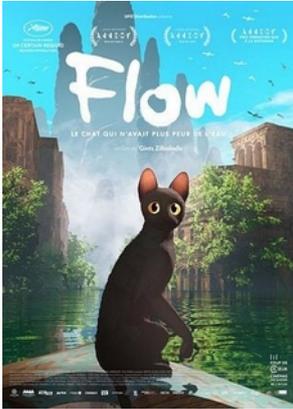
Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par mail à [comitedesfeteslabauмедhostun@gmail.com](mailto:comitedesfeteslabauмедhostun@gmail.com) ou par téléphone Céline au 06 79 55 76 06 et Amélie au 06 84 14 50 53.

L'ensemble du bureau du Comité des Fêtes



Le **vendredi 7 février 2025** aura lieu une soirée « Cinéma » à la salle des fêtes de la Baume d'Hostun (avec un coussin pour plus de confort...) avec 2 films :

→ à 18h **FLOW, LE CHAT QUI N'AVAIT PLUS PEUR DE L'EAU** (à partir de 8 ans)



Date de sortie 30 octobre 2024 (1h25min)  
De Gints Zilbalodis  
Avec Gints Zilbalodis, Matīss Kaza, etc.  
Genre Animation

### Synopsis et détails

Un chat se réveille dans un univers envahi par l'eau où toute vie humaine semble avoir disparu. Il trouve refuge sur un bateau avec un groupe d'autres animaux. Mais s'entendre avec eux s'avère un défi encore plus grand que de surmonter sa peur de l'eau !

Tous devront désormais apprendre à surmonter leurs différences et à s'adapter au nouveau monde qui s'impose à eux.

→ à 20h30 **EN FANFARE**



Date de sortie 27 novembre 2024 (1h44min)  
De Emmanuel Courcol  
Avec Benjamin Lavernhe, Pierre Lottin, Sarah Suco, etc.  
Genre Comédie, comédie dramatique, drame

### Synopsis et détails

Thibaut est un chef d'orchestre de renommée internationale qui parcourt le monde. Lorsqu'il apprend qu'il a été adopté, il découvre l'existence d'un frère, Jimmy, employé de cantine scolaire et qui joue du trombone dans une fanfare du nord de la France. En apparence tout les sépare, sauf l'amour de la musique. Détectant les capacités musicales exceptionnelles de son frère, Thibaut se donne pour mission de réparer l'injustice du destin.

Jimmy se prend alors à rêver d'une autre vie...

**Tarifs : 6 € / enfant, étudiant ou personne de plus de 65 ans ; 7 € / adulte**  
Prochains films le **vendredi 14 mars**

## Club des jeunes (et moins jeunes) retraités

Le **vendredi 17 janvier à midi** à la Salle des Fêtes, le club se retrouvera pour un repas «choucroute». Merci de s'inscrire auprès de Jean-Pierre Morin au 06 89 37 87 65.

Le club se retrouvera le **vendredi 21 février à 14h** pour ses activités habituelles (cartes, petite promenade...).

# Appalaches Spirit : Country Western Music'n Dance



Bonjour à toutes et tous amis baumoises et baumois et alentours,

Appalaches Spirit se joint à ce dernier numéro de votre vie communale 2024 pour rester près de vous et vous accompagner. Les cours de danse country western se poursuivent cette année encore dans la bonne humeur et la convivialité coutumières. Trois nouvelles recrues cette année ont trouvé leur place dans les lignes.

Et pourquoi ne pas inscrire dans vos bonnes résolutions et projets 2025 de venir nous rendre visite (tous les jeudis hors vacances scolaires de 19h00 à 21h00 dans votre salle des fêtes) pour un soir, pour voir, pour essayer, ou simplement pour écouter et voyager avec ces si belles musiques.

**Notre prochaine grande soirée country western dance se déroulera le samedi 15 mars 2025.** Elle reprendra cette année encore son clin d'œil à la St-Patrick et les danses celtiques. A retenir dans vos agendas. Nous vous espérons nombreux à venir partager ces bons moments.

En attendant de vous rencontrer prochainement, Appalaches Spirit et l'ensemble de ses adhérents vous souhaitent de très agréables fêtes de fin d'année, remplies de bonheurs, de joies partagées, et de continuité d'une vraie vie.

A très bientôt, chez nous, chez vous. A l'année prochaine !

**Aline, Carole, Chantal, Édith, Laurence, Marlène, Martine, Monique, Myriam et Myriam, Nicole et Nicole, Christian, François, Marc, René.**



*Pour nous contacter : Christian au 06 14 98 19 87 ou par mail à [appalaches.spirit@gmail.com](mailto:appalaches.spirit@gmail.com)*

## TIERS-LIEU « LE CHALUTIER »

**Évènement à ne pas manquer :**

\* Atelier galette des rois & reines : le 15 janvier, mettez a main à la pâte pour un atelier gourmand au Croque la Vie. Venez confectionner vos galettes des rois & reines, puis profitez d'une dégustation conviviale ! Une manière idéale de commencer l'année en partageant un moment chaleureux.

**Rendez-vous réguliers :**

\* **Café couture** : tous les deuxièmes et derniers mardis du mois

\* **La Guinguette** : tous les 2èmes mercredis du mois, une soirée festive et musicale avec vinyles, buvette et petite restauration.

\* **La Scène Déc'Ouverte** : tous les derniers samedis du mois, venez découvrir ou monter sur scène pour des performances artistiques en tout genre

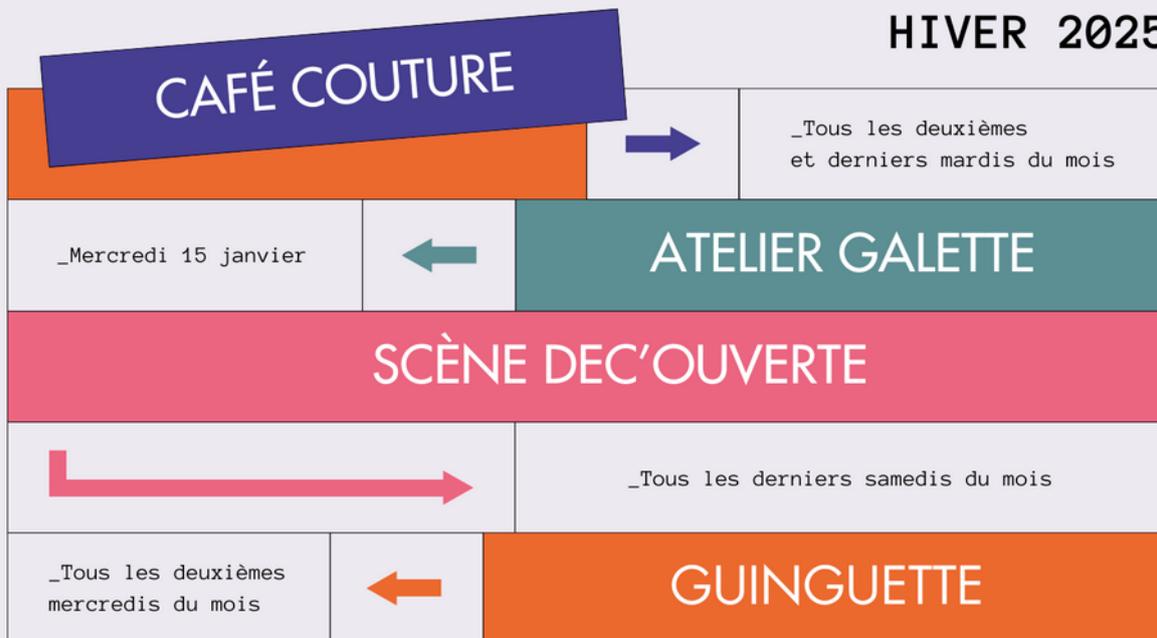
\* **Les ateliers artisanaux** : pour libérer votre créativité ou apprendre un savoir-faire, consultez les propositions sur <https://lechalutier.org/>

Et si l'envie vous prend de simplement venir flâner, le Chalutier vous ouvre ses portes ! Découvrez les ateliers, échangez avec les résidents et bénévoles, ou mettez la main à la pâte dans des disciplines variées : poterie, céramique, couture, sommellerie, brocante, boulangerie et bien plus encore.



# LE CHALUTIER PRÉSENTE SA PROGRAMMATION

HIVER 2025



## Bienvenue à nos nouvelles pépites :

Cette fin d'année est marquée par l'arrivée de nouveaux membres dans l'équipage du Chalutier. Voici trois talents à découvrir sans tarder :

- \* **Elsa Poirier** et ses créations uniques pour **Bijoux Elsa**, où le laiton et l'argent prennent vie grâce à un procédé artisanal de moulage
- \* **Sophie Hubbard** et son atelier **Le Chant du Sable**, où le verre, l'argent et le cuivre se transforment en bijoux élégants et singuliers
- \* **Valérie Huart**, spécialiste des plantes médicinales, propose des accompagnements pour prendre soin de soi de manière douce et naturelle.

Le Chalutier continue sa belle pêche avec ces arrivées, qui enrichissent encore la diversité du lieu. Venez les rencontrer !

## 2025 : Et si on s'engageait ensemble pour la biodiversité ?

La nouvelle année approche, et avec elle l'occasion de poser une belle action en contribuant à hauteur de 1€ par mois, vous pouvez participer à un projet collectif :

- \* développer un jardin potager partagé
- \* planter arbres, fleurs et arbustes pour la biodiversité
- \* fournir du matériel pour entretenir ces 7 hectares de nature.

Ce petit geste peut avoir un impact immense. Alors, prêts à agir ? Rendez-vous sur [lechalutier.org](http://lechalutier.org) pour rejoindre cette initiative.

# Association des Parents d'Élèves de l'Écancière

Au programme de l'année 2025 pour l'Association de Parents d'Élèves de l'école maternelle de l'Écancière :

## DATES A RETENIR

2024  
2025



APE DE L'ECANCIERE



## Paroisse Saint-Pierre des Monts du Matin

Samedi 18 janvier	18h CHATUZANGE	
Dimanche 19 janvier	9h30 St VINCENT la Commanderie (Fête des laboureurs)	18h30 PIZANÇON
Samedi 25 janvier	18h HOSTUN	
Dimanche 26 janvier	9h30 BARBIÈRES (Fête des laboureurs)	18h30 PIZANÇON
Samedi 1er février	18h BÉSAYES	
Dimanche 2 février	9h30 ROCHEFORT SAMSON (Fête des laboureurs)	18h30 PIZANÇON
Samedi 8 février	18h JAILLANS	
Dimanche 9 février	9h30 MARCHES (Fête des laboureurs)	18h30 PIZANÇON
<b>Samedi 15 février</b>	<b>18h LA BAUME D'HOSTUN</b>	
Dimanche 16 février	10h30 CHATUZANGE (messe du caté)	18h30 PIZANÇON
Samedi 22 février	18h St DIDIER	
Dimanche 23 février	9h30 CHATUZANGE (Fête des laboureurs)	18h30 PIZANÇON

Pour les messes suivantes, veuillez consulter le site internet de la paroisse :

<https://lesmontsdumatin.catholique.fr/messes/> ou la fiche devant l'Église

# MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN

Téléphone : 04.75.48.42.41

Astreinte : 07.68.42.43.02

Messagerie :

secretariat@la-baume-dhostun.fr

Site internet :

www.la-baume-dhostun.fr

**Lundi, Mardi  
de 8h30 à 12h**

**Mercredi  
de 16h à 19h**

**Vendredi  
de 11h à 16h30**

**Samedi  
de 8h30 à 12h**

(ouvert si la date  
du jour est PAIRE)

Permanence du Maire :

**sur Rendez-vous**

Directeur de publication :

Marion

PELLOUX-PRAYER,

Maire

Édité et publié par  
la MAIRIE DE  
LA BAUME D'HOSTUN  
en 225 exemplaires

**Prochaine  
Vie Communale  
en février**

## Dates à retenir :

15 janvier : atelier galette au Croque la Vie

17 janvier : repas du Club des retraités

Tous les vendredis à compter du 17 janvier : confection des fleurs  
(pour la confection du char de la Fête des Laboureurs)

24 janvier : 19h Cérémonie des voeux

25 janvier : Scène Déc' Ouverte au Chalutier

26 janvier : Repas des anciens

28 janvier : Conseil Municipal

12 février : lecture-Rencontre avec l'auteur Jonathan Moncef

7 février : Cinéma

15 février : Messe à la Baume

21 février : activités du Club des retraités

du 8 au 10 mars : Fête des Laboureurs

14 mars : cinéma

15 mars : Soirée Danse Country d'Appalaches Spirit

21 mars : repas du Club des retraités

**Le secrétariat de mairie sera fermé  
du jeudi 16 janvier**

**au mercredi 22 janvier inclus.**

**En cas d'urgence, veuillez contacter  
l'élú d'astreinte au 07 68 42 43 02**

**Places offertes pour aller voir  
l'Opéra « Le Sang du glacier »  
Modalités à découvrir  
à la rubrique : l'Agglo !!**